Image not found or type unknown

Décès d'une partie lors d'une procédure au prd'hommes

Par **Galak**, le **27/05/2008** à **11:28**

Bonjour,
je souhaiterai savoir si, au cours d'une action aux prud'hommes, le decès d'une des parties (ici le plaignant) entraine l'annulation de la procédure ou si les héritiers peuvent poursuivre l'(action menée par le défunt?
Merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés